

## Comptes rendus

### Langue française

Nelly Andrieux et Emmanuèle Baumgartner: *Systèmes morphologiques de l'ancien français. A. Le verbe (Manuel du français du moyen âge 3.)*. SOBODI, Bordeaux, 1983. 265 p.

On peut dire que la série *Manuel du français du moyen âge*, publiée sous la direction d'Yves Lefèvre de l'Université de Bordeaux III, fait vraiment le point de nos connaissances du français médiéval. Après la *Syntaxe de l'ancien français* de Philippe Ménard (1963, <sup>2</sup>1973) et la *Syntaxe du moyen français*, par Robert Martin et Marc Wilmet (1980), voici maintenant le troisième volume, *Systèmes morphologiques de l'ancien français*, dont le pluriel (?) et le sous-titre, *A. Le verbe*, laissent prévoir une suite (*B. Le nom ?*).

L'ouvrage en question est articulé en trois parties principales: 1. chapitres I et II, *Les bases* et *Les marques de personne*, 2. chapitres III-VIII, *Les tiroirs verbaux* (les différentes formes finies du verbe, du présent de l'indicatif au subjonctif passé) et 3. chapitres IX-XI, *Les formes unipersonnelles* (les formes non finies, infinitif et participes). A cela s'ajoutent une introduction (p. 7-11), des notes de présentation, une bibliographie très substantielle (p. 17-35) et trois appendices (p. 236-263): I. *Inventaire des morphèmes*, II. *Liste des bases*, III. *Notes terminologiques*. Sous II., on trouve un répertoire, qui n'est pas loin d'être exhaustif, des verbes irréguliers (que les auteurs appellent des "verbes anomaux"; les concepts de verbe 'régulier' ou 'irrégulier', ainsi que le concept de base, 'règle', ne se rencontrent pas du tout dans l'ouvrage).

Il s'agit, bien entendu, d'une présentation synchronique de la morphologie verbale des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Mais chacun des chapitres II-XI est suivi d'une étude diachronique des formes en question, ce qui fait que nous disposons ici, non seulement d'une bonne grammaire de référence, mais en même temps d'un aperçu historique précieux. Mais s'il s'agit d'un ouvrage avant tout synchronique, il n'en reste pas moins que les points de vue chronologiques et géographiques ont tendance à se croiser. Ainsi p. ex. à la page 159 (il s'agit des désinences du passé défini): "A P. 6 les finales originelles en *-sdrent* (où *s* note / *z* /) alternent avec les finales en *-strent* dès le *Saint Alexis* et le *Roland*". Si les deux textes cités témoignent d'un état de langue assez archaïque, et ainsi attestent le développement en question pour une époque assez ancienne, ils représentent avant tout le dialecte anglo-normand, ce qui interdirait de tirer des conclusions pour la "langue commune" à partir d'eux.

Le chapitre I. introduit le concept de 'base': c'est la racine ou, si l'on veut, la forme "sous-jacente" (expression qui apparaît à partir de la page 68); parfois, cette forme est aussi appelée "forme générative". Un verbe donné peut manifester différentes bases. Pour un verbe comme *venir*, on tient compte de 6 bases différentes (ce qui semble constituer le maximum): B 1 *ven-*, B 2 *vien-*, B 3 *viegn-*, B 4 *vegn-*, B 5 *vin-* et B 6 *veni-*, tandis qu'un verbe comme chanter n'a qu'une seule base: B *chant-*. Comme il ressort de l'exemple *venir*, toute

forme différente de la racine constitue une base autonome. Il n'y a donc pas de règle d'apophonie qui dérive p. ex. *vien-* d'une forme sous-jacente *ven-*, commune à *ven-* et *vien-*, etc. (comme p. ex. dans Herslund 1976). Il est vrai que les règles de diphtongaison, qui constituent le gros du phénomène de l'apophonie, sont opaques à l'époque en question: des formes qui ont l'air de devoir les subir leur échappent, comme p. ex. *apeler*. Mais la solution qui consiste à inventorier toutes les bases n'est pas satisfaisante non plus, parce qu'elle n'exprime pas le fait qu'à certaines voyelles correspondent certaines diphtongues (à /ε/ correspond /jé/, à /ɔ/ correspond /wé/, etc.). En retenant cette solution, les auteurs nous présentent comme un hasard inintéressant le fait que les bases de *venir* sont *ven-* et *vien-*, celles de *lever lev-* et *liev-*, celles de *seoir se-* et *sie-*, celles de *crever crev-* et *criev-*, celles de *grever grev-* et *griev-*, etc. Bref, la structure morphologique est réduite à une liste de cas particuliers, parce que le rapport existant entre *ven-* et *vien-* p. ex., n'est pas représenté comme étant qualitativement différent de celui qui relie p. ex. *disn-* à *desjun-* (*disnier*).

La seule exception à ce traitement est constituée par les "variantes combinatoires" des différentes bases, c'est-à-dire les variantes qui sont le résultat d'applications de processus phonologiques tout à fait généraux. Ainsi la base du futur *vend-* est une variante combinatoire de B 1 *ren-*, puisque l'épenthèse de /d/ est, dans ce cas, tout à fait prévisible. Les auteurs ont donc choisi une approche qui ressemble beaucoup à la morphologie "concrète" qui a été préconisée p. ex. par Walker 1981, titre qu'on cherchera d'ailleurs en vain dans la bibliographie (mais la publication de Walker 1981 a dû coïncider à peu près avec la finition du manuscrit du présent ouvrage). Les processus morphologiques qui engendrent ces variantes combinatoires sont représentés, p. 39 s., sous forme de tableau; à part le fait qu'on s'étonne de voir /r/ classé comme consonne dentale, on peut se demander si une poignée de règles n'aurait pas montré plus clairement que ce tableau, avec ses répétitions multiples et inutiles, de quoi il s'agit: assourdissement final des consonnes voisées, chute des labiales devant consonne, assimilation de /m/ à une dentale suivante, épenthèses devant /r/. L'apparition d'un -e final au présent de *ouvrir*, etc., à savoir *uevre*, etc., est interprétée comme une vocalisation du -r final de la base et non pas comme l'ajout d'un -e d'appui. D'autre part, le -e final de p. ex. *tremble* est interprété comme le résultat d'une telle opération, à savoir l'introduction d'une voyelle d'appui. Si on a vocalisation de /r/ dans le cas de *ouvrir*, etc., cela est dû au fait qu'on peut interpréter le futur *overrai* et le participe *overt* comme les résultats d'une vocalisation de /r/ aussi, mais dans l'autre sens, /gr/ au lieu de /rɔ/ comme au présent, ce qui n'est jamais le cas avec *trembler*, etc. Si on peut suivre, et même approuver, cette argumentation, on ne s'en demande pas moins si cette analyse assez abstraite ne jure pas un tout petit peu avec l'approche générale, qui est, elle, très concrète, et si on ne loupe pas des généralisations qui pourtant semblent évidentes, à savoir que les -e finals de *uevre* et de *tremble* relèvent du même processus phonologique.

Comme on aura peut-être pu le deviner sur la base de la discussion précédente, les auteurs présentent toujours une argumentation très soignée. Le présent volume se distingue avant tout de ses prédécesseurs par le fait qu'il ne se contente pas d'exposer et d'organiser systématiquement un grand nombre de faits, mais, bien plus, essaie d'illustrer et de motiver les différentes décisions qui mènent à adopter telle ou telle analyse morphologique. Par l'aveu même des auteurs, un des buts de l'ouvrage, destiné en priorité aux étudiants, c'est de "reproduire, exemples de formes à l'appui, les étapes d'une recherche, voire son piétinement, afin de fournir continuellement les moyens d'une réflexion linguistique et d'une éventuelle discussion" (p. 8). Ce qui frappe donc dès le début, c'est que le gros de pratiquement chaque

chapitre est constitué par une telle discussion: la désinence de la P. 6 (= 3. pers. plur.) est-elle *-ent* ou bien *-nt*? Comment analyser les différentes désinences de l'infinitif, *-er*, *-ir*, *-oir* et *-re*? Et ainsi de suite. Mais comme il ressort de ces deux exemples, ce sont des questions de *segmentation* qui dominent. En vue des efforts consacrés aux questions de segmentation, on pourrait s'étonner du peu de poids qui est accordé à des réflexions plus théoriques sur la constitution d'un système morphologique et sur les catégories qui constituent un tel système; entre autres, à la question du bien fondé de la dénomination "P. 6" p. ex. au lieu de "3. plur.". C'est peut-être cette concentration presque exclusive sur la segmentation, et la conception ultra-concrète du morphème qui en découle (cf. p. 9), ou qui la motive, qui parfois conduit les auteurs à des identifications hasardeuses, pour ne pas dire fantaisistes (mais en tout cas douteuses). Ainsi, le *-t* des participes passés forts (*dit* et *fait* p. ex.) est identifié au *-t* final de la P. 3 de l'indicatif présent ("il semble possible de voir dans *-t* un morphème commun à la P. 3 et au participe passé" (p. 202)). Le morphème n'est donc plus ce qu'il a été (et continue d'être) pour la plupart des approches structurales, un signe minimal, c'est-à-dire une entité pourvue à la fois de contenu et d'une certaine expression. Le morphème se confond ici avec le phonème (dans d'autres cas avec des suites de phonèmes), et perd par conséquent toute raison d'être. Cette conception très concrète de la morphologie jure aussi un peu avec l'usage étendu de morphèmes zéro (cf. p. ex. p. 56 et 92).

Ce sont donc les bases qui, avec les désinences, constituent le matériel morphologique. C'est ce matériel morphologique qui est exposé, avec beaucoup de compétence, dans les chapitres III à XI. Ces chapitres fourmillent d'observations intéressantes et d'arguments astucieux (parfois trop astucieux à mon goût, cf. ci-dessus). Il s'agit, en un mot, d'une description extrêmement solide et pour ainsi dire impeccable (sauf les quelques questions de détail que j'ai soulevées plus haut) de la morphologie verbale de l'ancien français, non seulement des formes de la langue "commune", mais aussi des formes dialectales qu'on rencontre, pour ainsi dire, dans tout texte médiéval.

L'ouvrage est exécuté avec beaucoup de soins. J'ai seulement repéré deux formes "fautes": *vins* (pour *venis*, p. 41) et *corir* (pour *corre*, p. 42, cf. Rem. 2, p. 216), formes qui, pour reprendre une formule chère aux auteurs, n'appartiennent pas à la "synchronie considérée".

Mais ce qu'on pourrait reprocher à la présentation des données, tiroir par tiroir, c'est qu'une telle présentation, toute traditionnelle d'ailleurs, a pour conséquence d'estomper un peu les grandes lignes de la structure morphologique. La structure morphologique de l'ancien français semble avant tout reposer sur des oppositions entre formes thématiques et formes athématiques (formes se terminant par *-e* vs. formes se terminant par consonne ou voyelle accentuée), ce qui entraîne une opposition entre formes paroxytones et formes oxytones:

indicatif	athém.: -Ø	futur: athém.: <i>-ra</i>
	présent: théém.: <i>-e</i>	cond.: théém.: <i>-roi-e</i> ps. déf.: athém.: <i>-a</i> , etc. imparf.: théém.: <i>-oi-e</i>
subjunctif	présent: athém.: -Ø thém.: <i>-e</i>	passé: théém.: <i>-ss-e</i>

Mais les quelques critiques que j'ai formulées, et qui ont d'ailleurs plutôt le caractère de suggestions inspirées par la lecture d'un texte très riche, ne peuvent pas masquer le fait que

nous disposons désormais d'une grande description synchronique de la morphologie verbale de l'ancien français, ce qui, en soi, constitue un événement et une très belle réussite.

Michael Herslund  
Copenhague

#### Références

- Herslund, Michael (1976) *Structure phonologique de l'ancien français*. Etudes Romanes de l'Université de Copenhague 8, Akademisk Forlag, Copenhague.  
Walker, Douglas C. (1981) *Old French Morphophonology*. Studia Phonetica 19, Didier, Ottawa.

Ludo Melis: *Les circonstants et la phrase*. Symbolae, series A/vol. 13. Presses universitaires de Louvain, 1983. 215 p.

Ces dernières années ont vu un intérêt croissant pour le comportement des compléments circonstanciels. Nombreuses sont en effet les études récentes qui ont traité des subtiles propriétés que recèlent ces compléments. Mais, chose bizarre, il n'y en a guère qui aient tenté d'en faire des synthèses. L'œuvre de Ludo Melis vise à combler cette lacune. Cette entreprise n'en soulève pas moins quelques problèmes. On peut en effet se demander, comme le fait l'auteur lui-même, si elle n'est pas prématurée, étant donné qu'il n'existe même pas un consensus quant à ce qu'on entend par complément circonstanciel. Aussi la première tâche de l'auteur est-elle d'essayer d'opérer une délimitation de cette classe. Partant d'une conception actantielle (ou valentielle) de la phrase, il démontre d'abord qu'on doit distinguer actants, circonstants et opérateurs. Ces derniers sont proches des "compléments de phrase" auxquels Melis revient dans la dernière partie de son livre, tandis que les circonstants sont considérés comme "compléments du nœud actantiel". Sera établie ensuite une première division des circonstants: On aura un premier groupe "qui est sélectionné par les propriétés lexicales du verbe et un second dont les conditions d'apparition se situent au niveau des valeurs grammaticales dont le verbe est porteur" (p. 29). Le premier groupe comprend les "compléments d'attitude" (*affectueusement, soigneusement*, etc.) et les "compléments instrumentaux" (*avec des clous, d'un coup de coude*, etc.) et le deuxième les "compléments aspectuels" (*lentement, pendant trois jours*, etc.) et les "compléments sémiématiques" (*étroitement, mortellement*, etc., qui semblent tous "liés à un verbe particulier, ou à un groupe de verbes" (p. 88)). L'étude de ces quatre catégories de circonstants amène l'auteur à conclure que "la frontière entre actants et circonstants n'est pas une frontière de contenu, (... elle) est avant tout une opposition structurelle: si l'actant complète le verbe en vue de la construction de la phrase et s'il détermine ainsi le sens verbal, le circonstant caractérise les traits de structure en les explicitant" (p. 130). On approche donc d'une caractérisation positive du groupe hétérogène d'adverbiaux de constituant! Dans le troisième chapitre, l'auteur traite des "compléments propositionnels" (en gros les compléments "scéniques" de lieu et de temps), des "compléments de phrase" (les adverbes de phrase) et des "compléments transpositionnels" (ce qu'on appelle souvent les connecteurs). Il faut signaler dans ce chapitre une étude intéressante qui porte sur les propositions subordonnées introduites par *si*.

La valeur indéniable de cet ouvrage n'est à chercher ni dans son approche théorique, qui